



LA SÉPARATION DES COUPLES NON MARIÉS ET LE DIVORCE A L'INTERNATIONAL : réflexes et reconnaissance

Vendredi 29 novembre 2019, de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 (6 heures validées)

Hôtel de la Paix, 9 rue Buirette - 51100 **REIMS**

Intervenantes : Me Muriel CADIOU, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet CADOU & BARBE, Président de l'Association Droit et Procédure, Spécialiste en droit de la famille et Procédure ; Mes Raluca LOLEV et Bérangère DIOT, Avocats au Barreau de Paris, Cabinet CADOU & BARBE

Spécialisations : Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine et Droit international et de l'Union Européenne

Niveaux : 2. Approfondissement - 3. Expertise

[Programme et inscription, cliquez ici](#)